



ARRETE n° 23-552

Portant nomination de la Directrice de la DFP Adjointe en charge de l'innovation pédagogique, l'apprentissage et nouvelles voies de formation

Le Directeur de l'Université de Technologie de Troyes,

Vu le Code de l'éducation, et notamment l'article L. 715-3, Vu les statuts et le règlement intérieur de l'établissement. Vu l'arrêté de la Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche du 1er juin 2022 portant nomination de Christophe COLLET en qualité de Directeur de l'UTT à compter du 1er septembre 2022.

ARRETE

Article 1:

Madame Alice YALAOUI - Professeure des Universités, est nommée Directrice de la Direction de la Formation et de la Pédagogie Adjointe en charge de l'innovation pédagogique, l'apprentissage et des nouvelles voies de formation à compter du 1er novembre 2023 jusqu'au 31 décembre 2027, selon la lettre de mission jointe.

Article 2:

Cette fonction relève du Titre III du Référentiel d'équivalence horaire.

Fait à Troyes, le 8 novembre 2023

Pr Christophe COLLET Directeur de l'UTT

Original: Service des Affaires Juridiques

Copies: Intéressée DRH

Diffusion générale: www.utt.fr

Page 1 sur 1